

Plateau Conseil de Quartier

Le conseil de quartier s'est déroulé au centre social du Plateau « La Maison des Vitry'Haut » en présence de :

Monsieur Ludovic LECOMTE,

Monsieur Khaled BEN MOHAMED,

Adjoints au Maire, référents du conseil de quartier

18 habitants étaient présents.

Année 2022 n°2 Mercredi 22 juin 2022

Sommaire:

- ⇒ Découverte du Centre Social La Maison des Vitry'Haut
- ⇒ Echanges sur l'actualité du quartier

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

La rencontre a eu lieu à La Maison des Vitry 'Haut 15 rue Lebrun. Madame Camille Larive la Directrice nous a accueillis au sein de sa structure.

Cet équipement municipal, regroupant un centre social, le relai mairie du Plateau et un point justice, doit son nom "Maison des Vitry'haut" au vote des habitantes et habitants au début de l'année 2021 (plus de 200 participants). Sa mascotte – un kimono ! – a été décidé par les enfants du quartier qui l'ont dessinée et avec l'aide d'un collectif d'artistes pour sa construction.

En 2018 la municipalité a décidé de porter un projet de centre social, via le centre communal d'action sociale (CCAS). A suivi, en 2019, la phase de diagnostic pour définir les grands axes de ce lieu (renforcer la cohabitation, favoriser la rencontre, développer des passerelles pour lutter contre la précarité et apporter un soutien à la parentalité).

En juin 2020, le centre s'installe dans une salle située au 3-5, rue Verte, mise à disposition par la Maison de la vie associative. Le planning du centre se remplit alors à vitesse grand V, véritable test des attentes de la population. Dès que la situation sanitaire l'a permis, le centre a proposé aussi du soutien scolaire, des ateliers de contes, de théâtre, de BD, socio-linguistiques, des goûters, des permanences informatiques avec le PoleS, des tournois de sport... Sans compter les actions hors les murs du centre comme lors de la fabrication d'un jardin d'été rue Dalou, d'une balade contée aux Lilas, de la participation au street-album du festival Mur/Murs. Petit à petit, le rôle du centre sur le quartier commence à être identifié. Il obtient l'agrément de la CAF début 2022. Les nouveaux locaux investis au printemps dernier ont fini de convaincre les habitants de pousser la porte de ce lieu de partage.

Aujourd'hui le centre bénéficie d'un espace de cinq cents mètres carrés. L'équipe du centre social est constituée d'un agent d'accueil, d'une référente famille, d'une animatrice et de la directrice pour porter ce projet de proximité voué à prendre de l'ampleur au fil des mois.

Les partenaires qui soutiennent ce projet sont: la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne (CAF), la préfecture du Val-de-Marne (politique de la ville), la Fédération départementale des centres sociaux, le conseil départemental du Val-de-Marne et la Ville de Vitry sur Seine.

Mission de relai mairie / point justice :

Quels sont vos droits ? vos obligations ? Comment vous défendre ou obtenir gain de cause ? Au Point d'accès au droit les habitants trouvent des informations, des conseils et une aide dans leurs démarches.

Renseignements pratiques:

Maison des Vitry'haut— Centre Social du Plateau15, rue Lebrun 94400 Vitry-sur-seine

Tél. : 01 71 80 69 50 adresse mail: centresocialplateau@mairie-vitry94.fr

Une adhésion individuelle annuelle de 5 euros (10 euros par famille) est requise. Certaines activités peuvent être payantes.

Horaires : Lundi : 9H-12H / 13H30-18H30; Mardi , mercredi: 9H-12H / 13H30-18H; Jeudi : Fermé / 13H30-18H30; Vendredi : 9H-12H / 13H30-17H.

REPONSES AUX QUESTIONS DU CONSEIL DU 12 MARS 2022

Rue Landrieu : La Direction de la Voirie va entreprendre des travaux au cours du 2ème semestre de l'année 2022.

Centre social La Maison des Vitry'haut

- * Un habitant alerte sur la rampe d'accès à l'entrée du Centre social au 15 rue Lebrun qui devrait être entourée d'un garde-corps pour être sécurisée pour les mal-voyants. Il conseille que des barrières soient installées dans l'attente de travaux. Des feux sonores à ce carrefour sont demandés pour les personnes porteuses de handicap.

Réponse : *Un marquage au sol avec des picots a été installé autour de la rampe. Cela correspond à la réglementation en vigueur pour les espaces à signaler pour les malvoyants.*

- * Au carrefour de la rue Lebrun et de l'avenue Colonel Fabien les habitants suggèrent la mise en place de feux sonores.

Réponse : *Cet aménagement fait partie d'un plan global d'accessibilité qui vise à doter une majorité de feux de ce dispositif. Le plan sera mis en place sur le quartier du plateau début 2023.*

Communication

- * La banderole annonçant le Conseil de quartier n'est pas positionnée correctement pour la lecture des piétons. Il est suggéré de réfléchir à des pictogrammes pour les personnes ne maîtrisant pas l'écrit.

Réponse : *Le choix de la Direction de la Communication est de privilégier le plus grand nombre d'habitants et à ce carrefour ce sont des automobilistes. Les piétons ont une bonne visibilité de l'information du trottoir opposé.*

Avenue du Colonel Fabien :

- * Des trous et des bosses dans le trottoir sont repérés tout au long de la balade. Ils seront signalés aux services de la voirie afin que puissent être programmées des réparations via le site « Vitry ma rue ».

Réponse : *La réfection des dégradations des trottoirs est programmée pour le mois de juillet 2022. Concernant les déformations du revêtement du trottoir dues à des poussées racinaires, la validation de la Direction des espaces verts doit être requise avant une intervention. La borne de stationnement arrachée va être remplacée.*

- * Les habitants regrettent que des places de stationnement sur l'avenue soient trop étroites pour les véhicules actuels, ils débordent sur la chaussée contraints par les plots bétons.

Réponse : *La chaussée ne peut pas être rétrécie car des bus y circulent. La largeur du trottoir est juste suffisante pour la circulation piétonne.*

- * Les habitants estiment que la vitesse dans l'avenue est importante.

Réponse : *Des mesures seront envisagées prochainement.*

- * Au 45 avenue Colonel Fabien des commerces en rez-de-chaussée de la copropriété génèrent des nuisances sonores tard dans la nuit (Bar à Chichas, pizzeria et épicerie de nuit).

Réponse : *La commissions des sites sensibles qui instruit les problèmes récurrents de tranquillité publique sera informée. Etant sur un domaine privé la Ville ne peut pas intervenir directement. Les habitants doivent régulièrement appeler le commissariat et enclencher des démarches d'ordre juridique.*

Rue Edouard Tremblay, de l'avenue Colonel Fabien à l'impasse Kommer :

- * Il est noté que le carrefour Tremblay /Colonel Fabien est un point de circulation où la vigilance des automobilistes est recommandée. Est ce qu'une temporisation des feux tricolores pourrait être envisagée ?

Réponse : *La Direction de la voirie n'a pas répertorié ce carrefour comme dangereux nécessitant un investissement conséquent.*

- * Un questionnement quant au stationnement du côté pair sur cette rue est exprimé : les voitures se garent sur le trottoir pour protéger leurs rétroviseurs, les piétons ont peu de place pour cheminer.

Réponse : *Des potelets et des bordures basses seront ajoutées.*

- * Est-il envisageable de mettre en place un sens unique rue Dalou et Tremblay ? Les habitants suggèrent que la mise en place de chicanes dans ces rues actuellement à double sens pourrait faire baisser la vitesse et sécuriser le stationnement.

Réponse : *Cette voie à une fonction de double sens dans le schéma global de circulation de la Ville. Elle ne peut être modifiée. Des ralentisseurs existent déjà dans cette rue.*

Parc des Lilas.

- * Problèmes de sécurité dans le parc du au dressage de chiens agressifs.

Réponse : *Un dépôt de plainte est nécessaire auprès du Commissariat. Cette problématique a été transmise à la commissions des sites sensibles animée par la Ville.*

- * Manque de places de parking au Parc des lilas.

Réponse : *Il est important que les habitants écrivent directement au Président du Conseil Départemental du Val de Marne gestionnaire du site.*

- * Un paratonnerre est fixé sur l'église, comment est protégé le quartier du plateau ?

Réponse : *La zone de protection d'un paratonnerre est très faible. Il est considéré qu'un paratonnerre d'une hauteur de 30m ne protège au sol qu'une zone de 60 m environ. Aussi le paratonnerre placé sur l'église protège le bâtiment de l'église et ses très proches alentours. Si les habitants veulent sécuriser leur habitation de la foudre il peuvent s'équiper d'un paratonnerre et pour une protection plus complète le coupler avec un parafoudre. Avant de s'équiper il conviendrait de se rapprocher de bureaux d'études compétents pour mesurer le risque encouru par votre habitation.*

Espace Kommer :

- * Le seul lampadaire qui éclaire le parvis de la sortie d'école est au-dessus des arbres et éclaire peu. Peut-on prévoir un éclairage sous la frondaison ?

Réponse : *Sur cet espaces 8 anciennes lanternes ont été remplacées par de la LED qui donne une clarté adoucie. L'hiver les arbres sans feuille laissent passer la lumière et l'été la sortie de l'école s'effectue en plein jour.*

- * Le ramassage des ordures coïncide avec la rentrée des élèves, peut-on modifier les horaires de ramassage dans l'impasse Kommer?

Réponse : *Le prestataire a été informé, le service environnement s'assurera de la récurrence de leur efforts*

- * Les ilots en bois servant de banc, de part leur structure offrent un abris pour les rats. Peut-on prévoir des assises plus classiques ? Un ilot n'a pas été traité anti rat. Pourrait-il l'être?

Réponse : *Campagne de dératisation du 11/04 au 11/06 sur tout le territoire vitriot en étroite collaboration avec les copropriétés (syndics, gérants...).*

* A quoi sert la barrière avec un sens interdit, rabattue sur le trottoir, au début de l'impasse Kommer?

Réponse : Cette barrière avait été installée à la demande des habitants. Elle était utilisée pour fermer la rue aux horaires des entrées et sorties d'école. Plusieurs automobilistes ont protesté car cela les contraignait dans leurs allées et venues. Son utilisation a été abandonnée. Elle est encore utile en cas d'intervention des pompiers.

* Rue Verte : Peut-on procéder au marquage au sol des stationnements? La sortie du parking de la Semise se ferait ainsi en toute visibilité.

Réponse : Le marquage a été réalisé dans la rue verte. 2 ilots ont été ajoutés à la sortie du parking pour empêcher le stationnement et donner de la visibilité aux piétons.

QUESTIONS DIVERSES DE LA SEANCE DU 22 JUN 2022

⇒ Jardins partagés espace Kommer sont peu entretenus, quel projet a l'association qui en a la charge ?

⇒ Demande de plan du quartier comme support de travail en conseil de quartier.

⇒ Quand la ville va entreprendre la séparation du réseau eaux pluviales et eaux usées ?

⇒ Peut-on inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier la proposition de faire une fête dans le quartier du Plateau ?

Réponse : Cette demande sera inscrite en deuxième point du prochain Conseil de quartier.

⇒ Création d'un mode de communication entre les habitants pour échanger avant les conseils de quartier.

Réponse : L'élue en charge des conseils de quartier présente à la rencontre, a signifié que l'habitant posant cette question avait reçu de sa part une réponse par courrier très complète. Le reste de l'assemblée n'a pas souhaité porter à la réflexion collective cette attente.

⇒ Proposition d'ordre de jour sur la mise en place d'une « gouvernance » des conseils de quartier.

⇒ Qui a la charge du nettoyage des bornes enterrées des déchets installées sur le parking de la Semise ? Le lieu est très sale.

⇒ La place de dépose minute rue Tremblay devant l'impasse Kommer est toujours occupée et ne permet pas aux parents de se garer pour accompagner leurs enfants à l'école.

⇒ Les potelets installés sur le trottoir rue Tremblay sont beaucoup trop espacés et les voitures continuent de se garer sur le trottoir.

⇒ Dépôt d'ordure déclaré sur l'espace Kommer : réponse de la ville via Vitry ma Ville, ce n'est pas sur un espace communal, le dépôt n'a pas été enlevé.

Un échange sur la sécurisation des écoliers de l'école Eugénie Cotton a été mené par les habitants présents avec deux points noirs relevés :

⇒ L'impasse Kommer: Les trottoirs étant étroits, les enfants marchent sur la chaussée, les parents d'élèves encombrant l'impasse avec leurs véhicules, difficulté de se croiser, les professeurs rentrent leurs véhicules dans l'école, le ramassage des ordures se fait à cette heure et aggrave la situation.

⇒ Parking de la Semise : de nombreux parents avec leurs voitures pénètrent sur le parking pour déposer leurs enfants à l'école, leurs allées et venues mettent en danger les piétons. Initialement une partie du parking avait été aménagée en dépose minute une barrière sur le reste du parking protégeait le cheminement piéton. Cette barrière ne fonctionne plus. La Semise a été interpellée par des locataires.

Il a été convenu unanimement de se saisir de cette question et d'en faire la priorité du prochain Conseil. Le souhait d'inviter l'ensemble des acteurs concernés pour débattre sur les meilleures solutions à mettre en place pour la sécurité des écoliers a obtenu le consentement de tous habitants et élus.

Prochain conseil de quartier: La date du 18 octobre à 19h00 est retenue collectivement.

Lieu : Centre de quartier Colonel Fabien, 3/5 rue verte

L'ordre du jour : Sécurité des écoliers impasse Kommer et Parking de la Résidence Colonel Fabien.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.